

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	139 (2013)
Artikel:	Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron : découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois
Autor:	Luginbühl, Thierry / Cramatte, Cédric / Hoznour, Jana
Kapitel:	3: La région de Sainte-Croix des origines à la fin de l'Antiquité
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835722

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3

La région de Sainte-Croix des origines à la fin de l'Antiquité

3.1 Géographie et géologie

3.1.1 Le cadre géographique

Le Chasseron et la région de Sainte-Croix (fig 3.1) se situent dans la partie centrale de la chaîne du Jura¹¹, à l'endroit où elle est la plus large (environ 70 km), mais aussi la mieux pourvue en vallées et en cols permettant son franchissement (vallée de l'Orbe et Col de Jougne, Côtes de Vuiteboeuf et Col des Etroits, Val de Travers, etc.). Rattachée au district de Grandson, cette partie du nord du Jura vaudois est ouverte à l'est sur le Plateau suisse, à la hauteur d'Yverdon, et à l'ouest sur le versant français, par la trouée de Pontarlier, en direction de Dole et de Besançon.

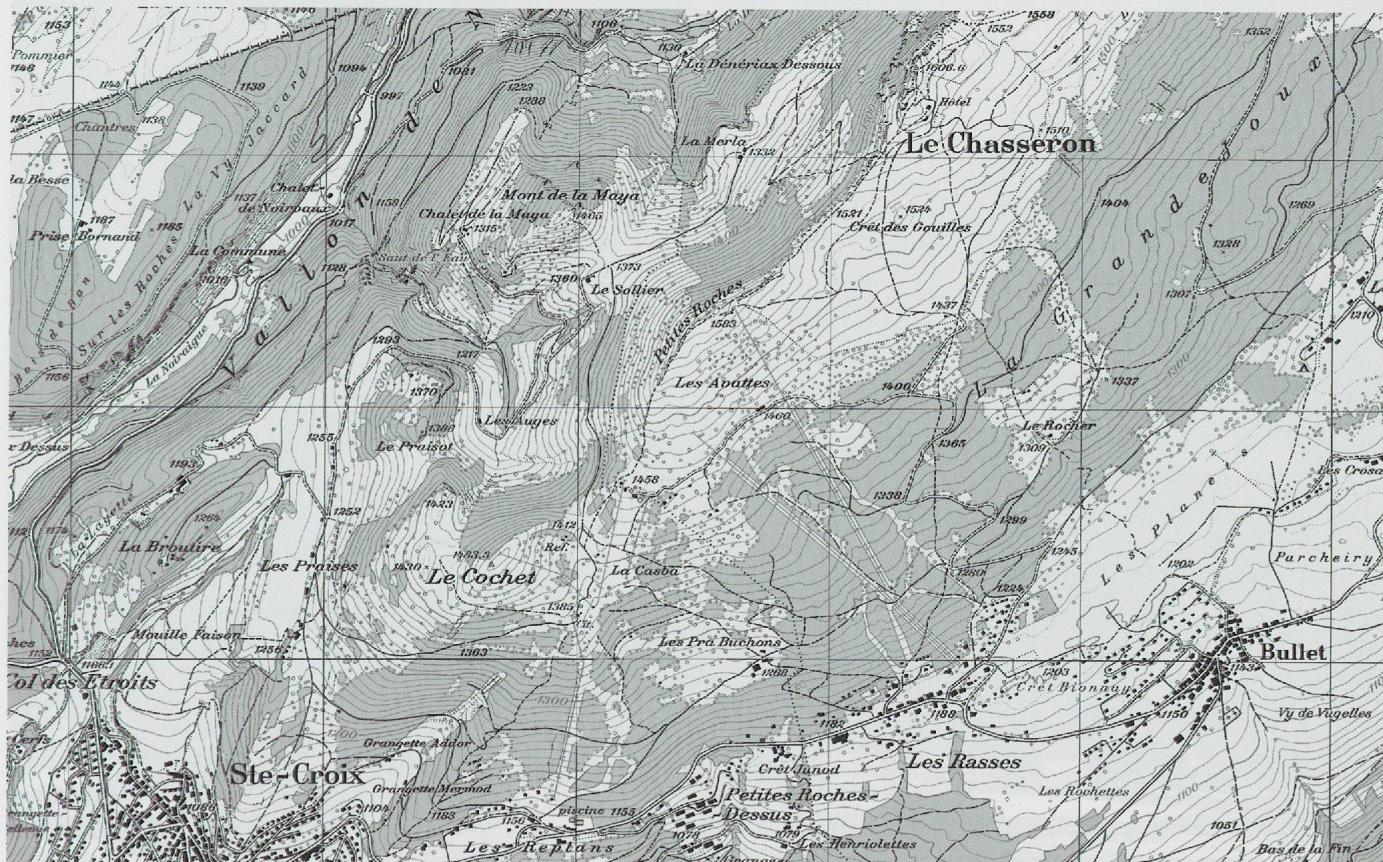


Fig. 3.1. Carte de la région de Sainte-Croix.
Extrait de la CN 1183: 1/25'000.
Avec l'autorisation de Swisstopo.

¹¹ Chaîne calcaire, dont le plissement est lié à celui des Alpes (voir chap. 3.1.2), dessinant un arc de 360 km sur son côté interne (suisse) et de 420 km sur son côté externe (français). Les plus hauts sommets de cette chaîne se trouvent dans sa partie méridionale (Pays de Gex, Crêt de la Neige: 1723 m). Les principales éminences de sa partie centrale sont le Mont Tendre (1679 m), le Chasseron (1607 m), le Suchet (1588) et, plus au nord, le Chasseral (1609 m).

Le terme de «région de Sainte-Croix» peut être compris comme le territoire de deux communes contigües — Sainte-Croix et Bullet — qui constituent un ensemble topographique complexe avec, au sud, le massif des Aiguilles de Baulmes, à l'ouest le plateau des Granges de L'Auberson, au centre le «plateau» de Sainte-Croix et les Gorges de Covatannaz, et au nord trois éminences, Le Cochet, Les Petites Roches et Le Chasseron, au pied oriental desquelles s'étend une longue terrasse (de Sainte-Croix à Bullet).

Le secteur méridional : du Mont de Baulmes à l'Auberson

Le massif des Aiguilles de Baulmes présente une forme allongée, aux versants abrupts, plongeant au sud dans le vallon de la Baumine et au nord dans celui de L'Arnon (Gorges de Covatannaz). Son extrémité orientale, le Mont de Baulmes (1285 m), apparaît depuis la plaine comme une impressionnante falaise tombant à pic sur les villages de Baulmes et de Vuiteboeuf (fig. 3.2). Son sommet, les Aiguilles proprement dites, culmine à 1559 m et se présente sous la forme d'une majestueuse crête dentelée. Cet ensemble se poursuit en direction du nord-ouest par le Mont des Cerfs (1273 m) jusqu'au Col des Etroits avec, sur son flanc est, le plateau de Sainte-Croix et, sur son côté occidental, celui de L'Auberson. Ce dernier plateau, d'une surface d'environ 6 km², est relié à la plaine par le Col de l'Aiguillon (1320 m) et le vallon de la Baumine et communique avec le plateau de Sainte-Croix par le Col des Etroits (1166 m). C'est sur le plateau des Granges (L'Auberson), par endroits marécageux, que prend source La Noiraigue (Le Buttes dès son passage sur le canton de Neuchâtel), qui s'en échappe par le Vallon de Noirvaux, pour se jeter dans L'Areuse à Fleurier. Cette dernière poursuit sa course le long du Val de Travers en direction du Lac de Neuchâtel pour s'y jeter dans la région de Boudry-Cortaillod, où elle forme un petit delta.



Fig. 3.2 Les Aiguilles de Baulmes.
Photo J. Joseph.

Le plateau de Sainte-Croix

Entre le massif des Aiguilles de Baumes, au sud, et celui du Chasseron, au nord, s'étend le plateau de Sainte-Croix, d'une surface d'environ 3 km² et situé à une altitude moyenne de 1050 m (fig 3.3). Cette terrasse naturelle, très bien exposée, dessine une sorte de L, dont la partie supérieure est occupée par le centre-ville et dont la barre horizontale porte, à l'ouest, le toponyme de La Sagne et, à l'est, celui de Chez la Besse. En drainant les eaux des trois versants qui l'encadrent (Aiguilles et Mont de Baulmes au sud, Mont des Cerfs à l'ouest, Cochet au nord-est), ce plateau donne naissance à l'Arnon dont le cours pénètre dans les Gorges de Covatannaz au pied de la colline du Château de Sainte-Croix. Orienté au sud-est, ce profond vallon débouche dans la plaine à Vuiteboeuf avant de libérer l'Arnon qui s'écoule ensuite au nord-est, le long du pied du Jura, jusqu'à Vugelles, avant de filer plein est pour traverser Fiez et Champagne et se jeter dans le Lac de Neuchâtel à La Poissine, trois kilomètres au nord de Grandson.



Fig. 3.3 La région de Sainte-Croix et le massif du Chasseron. Archives de la commune de Sainte-Croix.

Cochet, Petites Roches et Chasseron

Le massif qui ferme la région au nord est constitué par Le Cochet (1483 m), Les Petites Roches, ou Petit Chasseron (1583 m), et Le Chasseron (1607 m). Le premier, de forme rhomboïde, domine directement la ville de Sainte-Croix et se détache nettement du groupe des Petites Roches et du Chasseron, dont il est séparé par une profonde entaille de la crête au lieu-dit La Casba. D'une morphologie assez semblable à celle du Chasseron, les Petites Roches se présentent sous la forme d'un versant oriental pentu et dénudé (Les Avattes), qui s'achève par une falaise sommitale tournée vers le Couchant.

Le Chasseron, quant à lui, surplombe l'ensemble du haut de ses 1607 m et domine de sa masse la terrasse de Bullet et la région d'Yverdon, à l'est, et à l'ouest, le petit vallon de La Dénériaiz, le Mont de la Maya et le Vallon de Noirvaux (fig. 2.3). Son sommet se présente depuis la plaine sous la forme d'une ogive herbeuse, dont on aperçoit, depuis le sud-ouest, les hautes falaises du versant occidental. Ce sommet est divisé en deux par une large entaille qui sépare le massif sommital à proprement parler, au nord, et l'éminence méridionale, légèrement plus basse, où fut construit le temple gallo-romain et sur laquelle se trouvent les installations militaires et l'Hôtel du Chasseron. La falaise qui court sur toute la face occidentale de la montagne est, quant à elle, presque verticale, et haute de plus de 150 m à l'aplomb du sommet principal. Elle est entrecoupée par plusieurs ravines escarpées aboutissant à de vastes pierriers, dont certains ont livré les monnaies qui ont permis de savoir qu'un lieu de culte antique avait occupé le sommet.

Bien qu'il ne soit que la septième plus haute montagne jurassienne, le Chasseron est certainement l'une des plus imposantes, de par sa situation à l'aplomb direct de la plaine, sa puissante masse ogivale, nettement détachée, et son exposition aux vents, qui abaisse la limite de son couvert boisé par rapport à d'autres sommets, comme le Mont Tendre, et le fait donc paraître plus élevé¹². Visible depuis les Alpes, les Préalpes et depuis tout l'ouest du Plateau, le sommet du Chasseron offre «un cercle panoramique dont le rayon moyen atteint 180 km sur quinze cantons de la Suisse, sans compter la France, dont les vallonnements [...] fuient dans le bleu de l'horizon»¹³. Nul doute que cette visibilité depuis une bonne partie du territoire helvète et le panorama grandiose offert par son sommet (fig. 3.4) soient à l'origine de la sacralisation du Chasseron.



Fig. 3.4 Panorama depuis le sommet du Chasseron : Lac de Neuchâtel, Yverdon, Plateau et Alpes en arrière-plan.
Photo M. Montandon.

12 La limite des arbres (*timberline*) se trouve aujourd'hui à environ 1450 m sur le versant sud-est du Chasseron (1607 m) tandis qu'elle s'élève à près de 1600 m sur celui du Mont Tendre (1679 m).

13 Bourgeois 1932, p. 19.

Hydrologie et approvisionnement en eau

Sans prétendre à une présentation détaillée de l'hydrologie de la région de Sainte-Croix, la rareté de l'eau et, donc, son extrême importance sur les terres calcaires du Jura, rendent néanmoins utile de rappeler que la région est parcourue par deux rivières principales : l'Arnon, qui prend sa source dans la région des Praises, au pied ouest du Cochet, et qui file vers la plaine en direction du sud par les Gorges de Covatannaz, et la Noirague, qui s'écoule à partir du Plateau des Granges (L'Auberson) par le Vallon de Noiraux, avant de devenir Le Buttes et de se jeter dans l'Areuse (Val de Travers). Quelques autres petits ruisseaux parcourent le secteur et contribuent à la formation des deux cours régionaux principaux.

Ces rivières et ces ruisseaux prennent naissance dans des «mouilles», qui sont assez nombreuses dans cette partie du Jura. Elles peuvent se présenter sous la forme de prairies humides, de tourbières, de marécages ou de petites mares, qui se trouvent soit sur les grands plateaux (Mouilles de La Vraconnaz, Les Bioles entre les villages de La Chaux et de L'Auberson, Mouille de la Sagne, etc.), soit directement au pied de versants dont elles drainent les eaux (Sources de l'Arnon, sources de La Râpe, côté nord des Aiguilles, vallon des Dénériaz sous les falaises du Chasseron...), soit encore, plus rarement, sur des replats sommitaux (Mare aux tritons du Chasseron). L'eau qu'elles procurent n'est pas de première qualité mais convient parfaitement aux animaux et peut être consommée par l'Homme après un filtrage ou une période de sédimentation. Les résurgences karstiques, et donc les véritables sources, sont par contre très rares à cet étage jurassien. La seule répertoriée sur le massif du Chasseron est celle de La Joux (1331 m), qui jaillissait jusque dans les années 1940 d'une petite grotte située à environ 1,5 km au sud-est du sommet. Une tentative de captage pour le Grand Hôtel des Rasses avait eu lieu en 1887, sans succès. La Source de La Joux semble avoir été définitivement perdue en 1946, suite à une renversée et à un cyclone¹⁴.

La découverte de monnaies modernes antérieures au milieu du 20^e siècle ainsi que d'une petite médaille à la Vierge attestent la fréquentation de cette source par la population régionale. D'un débit qui semble avoir été très intéressant, elle a peut-être été utilisée pour l'alimentation du sanctuaire, tout comme le ruisseau des Dénériaz (environ 1200 m), plus difficile d'accès, qui coule à moins d'un km (à vol d'oiseau) des falaises du Chasseron. La forte pluviométrie de ce sommet jurassien permet également de penser que les *hospitalia* du sanctuaire étaient dotés d'une citerne destinée à recueillir les eaux de pluies. Il est également probable que les 250 m² de toiture du temple aient servi à récolter le précieux liquide (peut-être simplement collecté dans de grands récipients). (TL, JJ, MM)

3.1.2 Petite géologie de l'anticlinal Sainte-Croix – Chasseron

Le Jura se compose principalement de calcaires et de marnes jurassiques et crétacés. Ces roches ont été formées au fond d'une mer tropicale recouvrant la région depuis le Trias (250-200 mio. d'années environ) jusqu'au Crétacé (135-65 mio. d'années environ). Dès la fin de cette période, on assiste à leur émersion, s'accentuant pour être totale à l'Eocène. Entre 12 et 5 millions d'années, le Jura se plisse sous la poussée des Alpes et acquiert sa forme actuelle (Trümpy *et al.* 1980, Aubert 1965). Ce plissement a été rendu possible par l'abondance des couches d'évaporites plastiques du Trias qui ont permis aux sédiments de se décoller du socle hercynien.

¹⁴ F. Mermod, *Le réseau d'eau de la commune de Bullet*, 1996, p. 17-18.

Relief jurassien et phénomènes karstiques

Le premier effet de ce plissement jurassien détermine des «creux» (vallées synclinales) et des «bosses» (voûtes, crêtes anticlinales, fig. 3.5a). Fréquemment dans le Jura, les crêtes anticlinales ont subi une forte fissuration à leur sommet, permettant ensuite une érosion préférentielle due à l'eau de ruissellement. S'ensuit donc la formation d'une dépression (ancienne voûte) marquée par les roches marneuses sous-jacentes (fig. 3.5b).

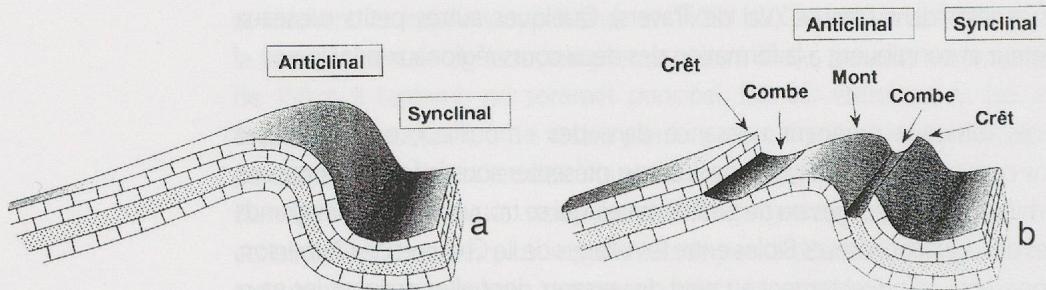


Fig. 3.5 a: forme première des anticlinaux et synclinaux jurassiens; b: après érosion (modifié de Burger et Schaer 1996).

Les eaux de pluie, chargées en acide carbonique, dissolvent lentement les roches calcaires. Sur le plat des couches affleurantes, elles forment peu à peu des rigoles étroites et profondes, les lapiez. En s'infiltrant dans les discontinuités de la roche, elles créent tout un réseau de canaux souterrains à la géométrie discontinue et désordonnée. En s'agrandissant au fil du temps, ces fissures se transforment en conduits (les karsts) qui drainent les massifs calcaires, l'écoulement devenant uniquement souterrain. Les reliefs associés à ces phénomènes d'érosion karstique sont les dolines, les grottes et les gouffres (fig. 3.6).

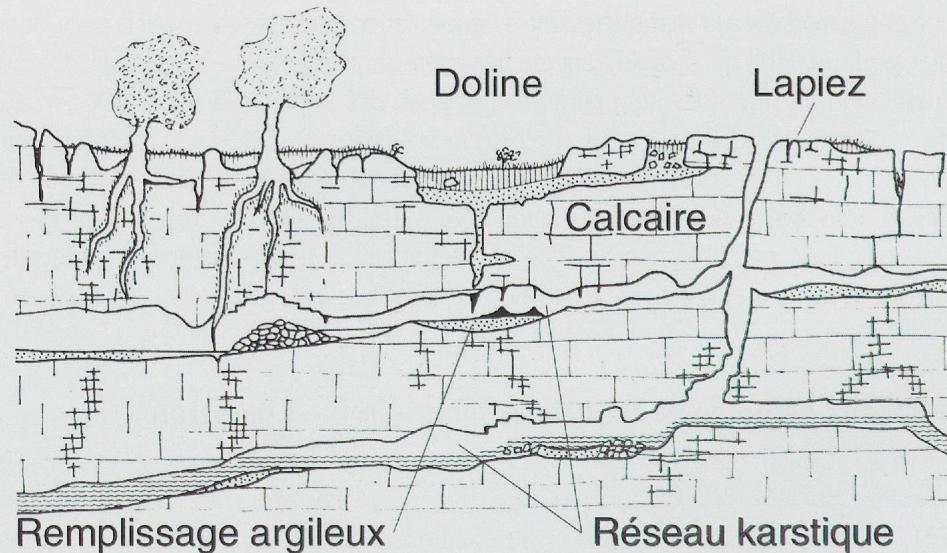


Fig. 3.6 Coupe d'un réseau karstique (modifié de Renault 1987).

Le processus de karstification est très court à l'échelle des temps géologiques (environ 10'000 ans, c'est-à-dire approximativement vingt fois plus court que la mise en place d'un réseau de drainage de surface). Cette différence peut être expliquée par la vitesse de l'eau, la grande intensité de l'écoulement et la haute teneur en CO₂ des eaux souterraines, permettant de dissoudre les calcaires très rapidement. La formation des remplissages sidéolithiques (littéralement pierre de fer: argiles colorées, souvent rouge sombre, riches en concrétions

ferrugineuses) dans les karsts est liée à la présence d'un bouchon dans un conduit et à son ennoiement. Les argiles se déposent ensuite, rendant cette portion du karst imperméable. Ces couches sont datées de l'Eocène (environ 40 mio. d'années) par la présence de fossiles de mammifères terrestres (Rigassi 1962). Elles proviennent du démantèlement par l'eau et le vent d'un sol latéritique tropical formé par l'érosion de roches crétacées.

Erosion du relief jurassien au Quaternaire

Une fois plissé, le Jura subira encore quelques modifications géologiques au Quaternaire, lors des différentes phases glaciaires. Pour simplifier nous ne parlerons que du maximum glaciaire, les glaciations préalables ayant été souvent oblitérées par cet état, et les plus récentes n'ayant fait que renforcer des phénomènes déjà établis.

Il faut imaginer, lors du maximum glaciaire, un glacier rhodanien qui, ayant au préalable traversé tout le Plateau (bassin molassique), venait s'appuyer contre le Jura, à la façon des mers de brouillard d'aujourd'hui. Sur la façade du Jura, on observe des blocs erratiques et des galets alpins dont la limite supérieure se trouve approximativement à l'altitude de 1200 m. On en déduit donc le niveau supérieur du glacier du Rhône lors du maximum glaciaire.

A la même époque, plusieurs calottes jurassiennes dirigées à l'inverse, de la France vers la Suisse, ont été décrites. Aubert (1965) démontre à l'aide de roches jurassiennes déplacées et de stries glaciaires, la présence d'une langue de glace provenant du Risoux.

Pour cet auteur, le versant suisse du Jura démontre le mieux l'effet abrasif dû au passage du glacier, de par sa position de versant «au glacier». Une première phase érosive déblaie le terrain de son sol et des cailloux superficiels, et cure les cavités karstiques. Ensuite, les barres calcaires, soumises à l'abrasion et à l'abattage, se comportent comme des roches résistantes et restent en relief. Les niveaux marneux, plus friables, sont plus vulnérables à la friction et engendrent des dépressions profondes. La morphologie résiduelle post-glaciaire est dans ce cas de type «Jura-rocheux» (antithèse du «Jura-pelouse») de par ses affleurements rocheux très nombreux, son sol mince et ses formes accidentées (fig. 3.7).



Fig. 3.7 Le sommet du Chasseron, Jura-rocheux à affleurements et relief accidenté.
Photo R. Zbinden 2006.

Couches géologiques en présence

Habituellement, les couches géologiques se décrivent de la plus ancienne à la plus récente. Pour ce faire, nous allons décrire la chaîne anticlinale Mont des Cerfs – Chasseron depuis Sainte-Croix jusqu'au sommet du Chasseron. Nous suivons Rigassi et Jaccard (1990) pour les appellations locales et l'emplacement des limites de couches. Les définitions des termes géologiques sont tirées de Foucault et Raoult (1992). La fig. 3.8 montre la série stratigraphique entre Sainte-Croix et le Chasseron.

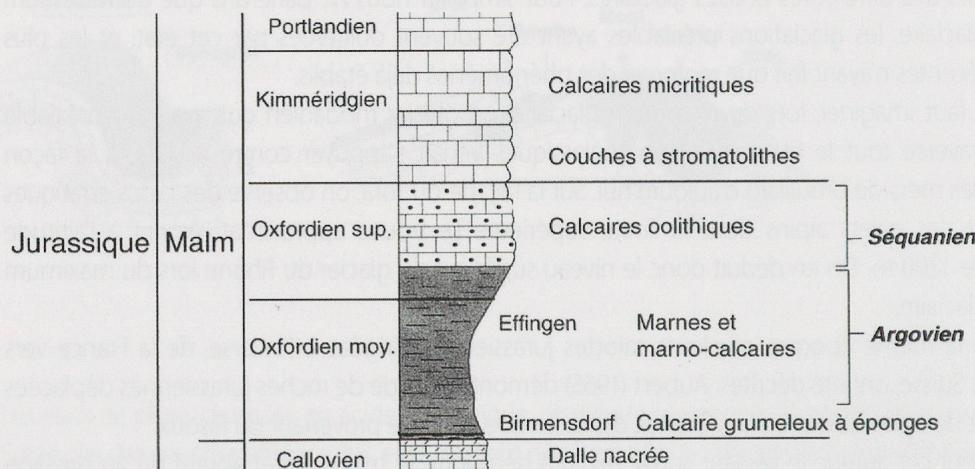


Fig. 3.8 Série stratigraphique observable au Chasseron et dans ses environs (modifié de Sommaruga 1996).

Au sein de ce grand anticinal, la voûte est ouverte jusqu'au Dogger (Callovien) et bordée par des crêtes du Malm (Kimméridgien).

Alors que la partie ouest de l'agglomération de Sainte-Croix est située sur des terrains plus anciens (Callovien, «Dalle nacrée», calcaire spathique¹⁵ et oolithe ferrugineuse¹⁶ de faible épaisseur), sa partie médiane repose sur des couches oxfordiennes («Argovien»); sur une faible épaisseur de marnes schisteuses¹⁷, on trouve les couches de Birmensdorf, plus calcaires et contenant des fossiles de céphalopodes¹⁸, de brachiopodes¹⁹ et de spongiaires²⁰. Ces couches se terminent par des niveaux plus marneux. A l'est de l'église de Sainte-Croix, les couches sont plus jeunes (Oxfordien supérieur, «Séquanien») et sont différentes des couches plus anciennes par leurs calcaires oolithiques avec des intercalations marneuses fossilifères.

En suivant le chemin des crêtes Sainte-Croix – Mont Cochet – Chasseron, nous restons dans ces couches «séquanienes». Seul le sommet du Chasseron nous permet d'observer les couches de la base du Kimméridgien, couches riches en stromatolithes²¹. Ces couches peuvent être suivies jusqu'à la Grandsonne Dessus; peu à peu les stromatolithes sont

15 Calcaire spathique: calcaire qui montre des cristaux bien cristallisés de calcite à l'aspect chatoyant.

16 Oolithe ferrugineuse: dans ce cas, les petites sphères sont constituées principalement d'hématite (oxyde de fer) et leur formation est complexe, bien que réalisée dans les mêmes milieux de dépôts que dans le cas de calcaires oolithiques.

17 Marne schisteuse: marne en bancs très fins (souvent moins d'un cm) facilement débitable en feuillets.

18 Céphalopodes: grand groupe de mollusques marins ayant une coquille souvent spirale et plane. Les familles les plus connues de ce groupe sont les ammonites et les bélémnites.

19 Brachiopodes: grand groupe de mollusques marins montrant deux coquilles à symétrie bilatérale. Les familles les plus connues dans le Jura sont les Rhynchonelles et les Terebratules.

20 Spongiaires: famille des éponges de mer.

21 Stromatolithes: constructions mamelonnées dues à des algues bleues.

remplacés par les calcaires micritiques²² des bancs plus récents. Ces derniers sont des calcaires compacts, clairs et dolomitiques²³ dont les bancs sont épais et réguliers.

La figure 3.9 montre les couches géologiques et le relief de l'anticinal de Sainte-Croix au Chasseron. Cette figure, bien que datant du début du 20^e siècle, est toujours d'actualité et sans doute plus explicite qu'une carte géologique. L'érosion de la partie sommitale de l'anticinal est très bien marquée sur ce type de représentation. (JBo)

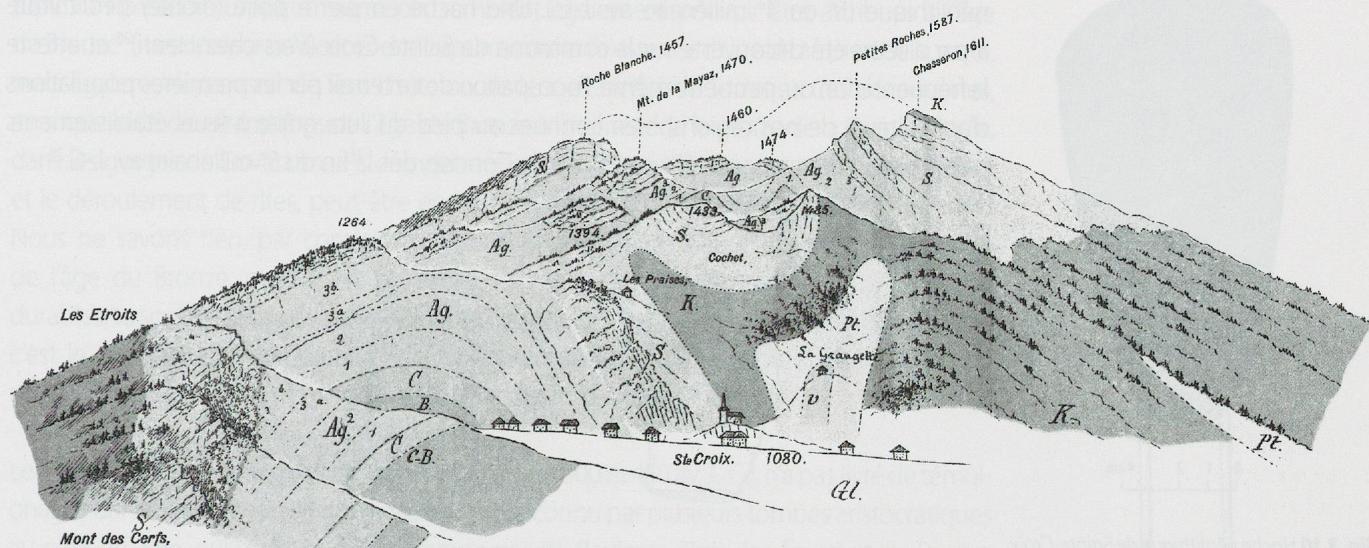


Fig. 3.9 Panorama de l'anticlinal Sainte-Croix – Chasseron avec l'illustration des couches géologiques en présence. Vue de l'Aiguille de Baulmes (Rittener, 1902). C, CB: Callovien; Ag: Argovien; S: Séquanien; K: Kimméridgien.

3.2 Occupation pré- et protohistorique

La Préhistoire

L'absence de recherches systématiques et de travaux de synthèse exclut tout discours pertinent sur la fréquentation humaine de la région de Sainte-Croix durant la Préhistoire, mais des découvertes isolées et les phénomènes observés dans d'autres secteurs du Jura permettent de proposer quelques hypothèses que la recherche future pourra valider ou, au contraire, rejeter.

Bien que nous n'en ayons pas la preuve, il n'est pas exclu que la région de Sainte-Croix ait été fréquentée par des groupes de Néandertaliens, notamment attestés dans la grotte neuchâteloise de Cotencher (entre 60'000 et 40'000 BP)²⁴, et plus vraisemblablement encore par des Hommes modernes de la fin du Magdalénien (entre 13'000 et 12'000 avant notre ère), dont l'abri-sous-roche du Mollendruz, dans le centre du Jura vaudois, a livré quelques témoignages²⁵.

22 Calcaire micritique : calcaire à grains extrêmement fins.

23 Calcaire dolomitique: la calcite CaCO_3 contenue dans ce type de calcaire est remplacée (partiellement ou totalement) par de la dolomie ($\text{Ca, Mg}(\text{CO}_3)_2$). NB: Les calcaires dolomitiques ne réagissent pas ou peu au HCl 10%.

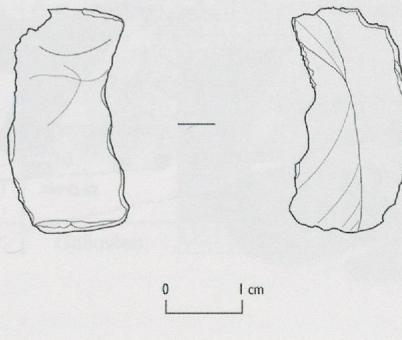
24 J.-M. Le Tensorer, *Le Paléolithique en Suisse*, 1998, p. 79 s.

25 G. Pignat et A. Winiger, *Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz - Abri Freymond*, CAR 72, 1998.

Si l'on excepte ceux du célèbre abri du Pré-de-la Cure à Baulmes, occupé du 12^e millénaire au milieu du 6^e millénaire av. J.-C. (Azilien, puis Mésolithique)²⁶, l'objet le plus ancien découvert dans la région de Sainte-Croix est une lamelle en silex qui provient du Chasseron, et plus précisément d'un sondage effectué en 2005 dans le secteur de «la Pierre de la Paix», petite terrasse naturelle en rebord de falaises, au pied sud du massif sommital. Cette lamelle à bords retouchés irréguliers, de facture courante, semble pouvoir être attribuée au Mésolithique²⁷, sans qu'il soit possible d'exclure qu'il s'agisse d'une pièce néolithique (5^e ou 4^e millénaire av. J.-C.). Une hache en pierre polie (diorite) néolithique a par ailleurs été découverte sur la commune de Sainte-Croix (Vers-chez-Henri)²⁸ et atteste la fréquentation ou, peut-être même, l'occupation de ce terroir par les premières populations d'agriculteurs de nos régions, bien connues au pied du Jura grâce à leurs établissements palafittiques, comme ceux d'Yverdon ou de Concise, dès la fin du 5^e millénaire av. J.-C.²⁹



Fig. 3.10 Hache néolithique de Sainte-Croix et lamelle de silex mésolithique ou néolithique découverte au Chasseron («Pierre de la Paix», voir fig. 7.5). MCAH. Dessins IASA.



La Protohistoire

Le début des âges des métaux est encore très mal connu dans la région de Sainte-Croix, mais l'âge du Bronze (env. 2200 à 800 av. J.-C.) y est néanmoins représenté par la découverte de plusieurs dépôts au cours du 19^e et du début du 20^e siècle, malheureusement dispersés ou détruits. Frédéric Troyon³⁰ mentionne en 1841 la découverte, peut-être déjà ancienne, d'une pointe de lance et d'une hache en bronze à Sainte-Croix, «entre le village et le Château», tandis qu'un important dépôt de pointes de flèche du même métal a été retrouvé en 1860 dans le vallon des Dénériaz, au pied nord du Chasseron³¹.

26 Voir notamment SPM I, p. 209.

27 Pièce analysée par Pierre Crotti, conservateur du MCAH.

28 Viollier 1927, p. 140: «A peu de distance du hameau de La Chaux on a trouvé, il y a quelques années, à 40 cm de profondeur, dans un champ [...], une hache en pierre tendre taillée à facettes». Viollier considérait cet objet, déposé au MAS de Sainte-Croix, comme une «hache votive» et mentionne deux autres découvertes non conservées et donc difficilement datables: «Dans la tourbière de la Sagne a été trouvée une lance de silex» (Paléolithique, Néolithique, Chalcolithique ?), «Sous les racines d'un sapin, on aurait trouvé une hache à bords droits brisée» (Néolithique, selon toute vraisemblance). La «lance de silex» apparaît déjà dans Troyon 1861, p. 46.

29 Voir SPM II et Les Lacustres, 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg, Catalogue d'exposition, Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne 2004.

30 Voir Mottaz 1982 (1921), p. 587.

31 Archives privées d'Alfred Jaccard de La Mouille-Mougnon, *Notices historiques*: «en 1860, Jean Schneider fruitier aux Dénériaz, trouva en enterrant une vache plus de 1'300 flèches en bronze». Ces flèches auraient été «vendues pour le prix du métal au Dr Campiche qui s'occupait alors d'archéologie et de géologie. Il dit à Schneider qu'il voulait en faire cadeau au Musée cantonal, mais il paraît que ces flèches n'ont jamais été envoyées dans un musée». Document porté à notre attention par les membres du Cercle d'Histoire de Sainte-Croix. Voir aussi Bourgeois 1932, p. 19-20.

Longtemps considérée comme douteuse, la mention de la trouvaille d'un poignard, d'une hache, d'un torque et d'autres parures en bronze aux Aiguilles de Baulmes (mobilier attribuable au Bronze ancien et moyen)³² a récemment vu sa crédibilité renforcée par la mise au jour fortuite sur le même site d'une grande épingle attribuable à la fin du Bronze ancien, soit entre 1800 et 1600 avant notre ère³³. Découverts dans les années 1990 au pied des falaises du Chasseron par un spécialiste de l'histoire locale, Robert Jaccard, et remis à l'IASA durant la campagne de l'été 2005, deux petits fragments de céramique à gros dégraissants, dont l'un présente un petit mamelon, semblent également pouvoir être attribués à l'âge du Bronze³⁴. Leur présence à cet endroit pourrait trahir l'existence d'un abri au pied de la paroi, mais également provenir de leur chute ou de leur jet depuis le sommet. Ces découvertes, ainsi que celle de céramiques de l'âge du Bronze à l'intérieur de la grotte de la Grande Poule, dans les gorges de Covatannaz³⁵, démontrent sans équivoque la fréquentation de la région et le déroulement de rites, peut-être en partie funéraires, durant la Protohistoire ancienne. Nous ne savons rien, par contre, de la densité de son occupation durant les 14 siècles de l'âge du Bronze, mais il est probable que de petits établissements, plus ou moins durables, se sont développés sur les sites les plus propices (axes, plateaux, éminences), comme c'est le cas dans d'autres secteurs de même altitude du Jura vaudois (Châtel d'Arrufens, notamment), en Franche-Comté et dans les montagnes neuchâteloises³⁶.

Le Premier âge du Fer, ou période de Hallstatt (entre 800 et 450 av. J.-C.), n'a pas livré de témoignages dans la région de Sainte-Croix, mais il est connu par plusieurs tombes aristocratiques au pied du Jura, notamment sur les communes de Baulmes (Bois des Tours) et de Rances (Le Montet, Champs-des-Bois)³⁷. La pauvreté de la documentation relative à cette période ne doit certainement pas être expliquée par une absence de populations, mais plutôt par celle de recherches systématiques et, notamment, de programmes de prospection, comme ceux réalisés dans le Jura français, où des concentrations de tombes du Premier âge du Fer ont notamment pu être identifiées dans les secteurs de Pontarlier (Chaux d'Arlier) et du Plateau d'Amancey (Ornans)³⁸. De récentes recherches paléobotaniques réalisées dans des tourbières françaises très proches de Sainte-Croix ont par ailleurs mis en évidence des déboisements et une activité agro-pastorale qui semblent commencer à partir du 8^e siècle avant notre ère³⁹.

Les données relatives au Second âge du Fer, ou période de La Tène (env. 450 à 30 av. J.-C.), ne sont guère plus abondantes que celles des périodes précédentes pour la région de Sainte-Croix, qui se situe, au 1^{er} siècle av. J.-C., à la frontière entre les peuples helvète

32 Viollier 1927, p. 80: «Le musée de Genève possède plusieurs objets trouvés aux Aiguilles de Baulmes: une hache à bords droits, une épingle à collerette, un poignard, un torque et deux bracelets minces, tors et à extrémité enroulées. Au sommet du Signal, sous un amas de terre, on découvrit en 1853, deux bracelets tors, massifs». Voir en outre David-Elbiali 2000, p. 396-397.

33 ASSPA 85, 2002, p. 287.

34 Pièces analysées par Gilbert Kaenel, directeur du MCAH.

35 Explorée par le baron de Bonstetten, cette cavité a révélé des «débris de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze: poteries, foyer, avec charbons, cendres, ossements d'animaux, entre autres ours, lynx, etc.». Voir notamment Mottaz 1921, p. 587. Une céramique de l'âge du Bronze y a également été découverte en 1969 par D. Gläuser et R. Jaccard de La Sarraz (pièce déposée au MCAH).

36 Voir SPM III, David-Elbiali 2000 et David-Elbiali et Paunier 2002.

37 Voir notamment Gallay et Voruz 1978, Kaenel 1990, p. 52-58, Dunning 1992, p. 83-100, et SPM IV, p. 50-59 (planches p. 55). Les *tumuli* de Baulmes sont mentionnés dans Viollier 1927, p. 81.

38 Voir Bichet et Millotte 1992 et Piningre et Gannard 2004.

39 Gauthier 2004, p. 166.

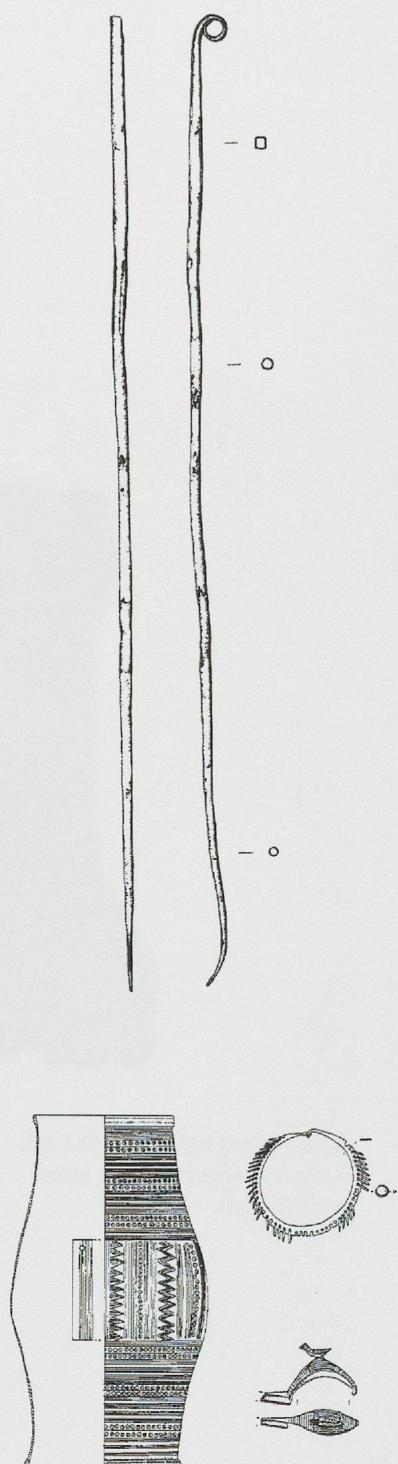


Fig. 3.11 Épingle du Bronze ancien

(Bronze A 2) découverte au pied des Aiguilles de Baulmes en 2001 et parures féminines du premier âge du Fer découvertes dans le tumulus 5 de Baulmes-Bois des Tours (Hallstatt D 1).

Épingle: éch. 1/1; parures: éch. 1/3. Dessins Archéologie cantonale (épingle) et Drack 1964, Taf. 17, 2-4.

et séquane⁴⁰. Une monnaie romaine en or du début du 1^{er} siècle avant notre ère, découverte en 1876 à proximité de l'église de Sainte-Croix⁴¹, pourrait néanmoins permettre d'y supposer l'existence d'un établissement de La Tène finale (-150 à -30), tandis que plusieurs monnaies gauloises et républicaines récemment mises au jour à proximité des voies à ornières de la côte Vuiteboeuf – Sainte-Croix semblent attester l'utilisation de cet axe au 1^{er} siècle avant notre ère⁴². Quelques tessons de céramiques découverts au sommet du Chasseron permettent par ailleurs de savoir que le site a été fréquenté et, très probablement, vénéré dès la fin du 2^e ou le début du 1^{er} siècle avant notre ère (La Tène D1b, voir chap. 4.2). Relevons encore que les études paléobotaniques mentionnées plus haut⁴³ semblent indiquer d'importants déboisements à partir du milieu du premier millénaire avant notre ère (début de La Tène), qui pourraient être mis en relation avec une exploitation du minerai de fer oolithique, relativement fréquent dans la région de Sainte-Croix (Plateau des Granges, notamment)⁴⁴. (TL, MM)

3.3 La période romaine

Comme les périodes précédentes, l'époque romaine est encore très mal connue dans la région de Sainte-Croix, mais quelques découvertes attestent sa fréquentation et son occupation durant le Haut-Empire. Comme nous le verrons au chap. 3.4, il ne fait aucun doute qu'une voie antique ait relié la plaine helvète au plateau de Sainte-Croix et au Col des Etroits par la côte de Vuiteboeuf, où une petite dizaine de monnaies antiques, dont deux gauloises, ont récemment été découvertes à proximité des célèbres voies à ornières médiévales⁴⁵. Cinq secteurs de Sainte-Croix ont livré des vestiges ou du mobilier d'époque romaine. Dans la Grotte de la Grande Poule (Gorges de Covatannaz) ont été recueillis des fragments de tuiles romaines⁴⁶, dont la présence en ce lieu relativement difficile d'accès demeure énigmatique. Près du hameau de la Villette auraient été découvertes des monnaies⁴⁷, tandis qu'au Platon, immédiatement au sud de la ville actuelle, un établissement romain (*villa* ?), déjà mentionné par Louis Levade en 1824, aurait livré des *tegulae* et des fragments de mosaïques⁴⁸. Plus récemment, une monnaie du 3^e siècle (frappe de l'empereur Quintille, 270) a été trouvée dans le secteur de Chez la Besse⁴⁹, à l'extrême sud-est du plateau. Ces témoignages, certes ténus, pourraient laisser supposer que des habitations et, peut-être, une petite agglomération ont existé le long de la voie entre la côte de Vuiteboeuf et le Col des Etroits, comme le laisserait également supposer l'*aureus* du début du 1^{er} siècle av. J.-C. découvert à proximité de l'église de Sainte-Croix (voir chap. précédent).

40 Voir notamment SPM IV, p. 29-42.

41 Voir J. Gruaz, *Sur une médaille en or romaine retrouvée à Sainte-Croix en 1876*, 1910 et Bourgeois 1932, p. 26-27.

42 Prospections du groupe *Caligae* (données encore inédites).

43 Gauthier 2004, p. 47-50 et 177.

44 Recherches encore inédites de J. Joseph et M. Montandon.

45 Recherches de l'IVS. Voir Schneider 2002.

46 Viollier 1927, p. 142.

47 Viollier 1927, p. 142

48 Levade 1824, Viollier 1927, p. 142, Paillard 1943, p. 61.

49 Monnaie découverte dans le jardin du grand-père de M. Stéphane Jaccard et aimablement mise à notre disposition par ce dernier.

Encore très mal documentés, des sites romains sont par ailleurs répertoriés dans la plaine, à Vuiteboeuf (départ de la côte, débouché des Gorges de Covatannaz) et à Baulmes (départ du Col de l'Aiguillon), où des *villae* sont connues par la découverte de tuiles et de fragments de céramiques. Un autel dédié à Apollon et des colonnes romaines ont en outre été découvertes en 1871 lors de travaux de rénovation dans le temple protestant de Baulmes⁵⁰. La dédicace de cet autel⁵¹ - *Apollini Iulia Festilla* (à Apollon, de la part de Iulia Festilla) - permet de le dater du deuxième tiers du 1^{er} siècle de notre ère, période durant laquelle était active cette aristocrate d'origine helvète, fille du fondateur de la puissante gens des Camilli, Iulius Camillus, et connue par trois autres inscriptions découvertes à Avenches et à Yverdon⁵². Au vu de son support et de sa formulation, cette dédicace atteste également l'existence dans la région d'un lieu de culte dédié au patron de la médecine et des arts, qui ne se trouvait pas forcément sur la colline du temple de Baulmes, bien que cela demeure probable.

Plusieurs sites de hauteur de la région, comme la colline du Château de Sainte-Croix, au débouché des gorges de Covatannaz, ou le Franc Castel, à celui du Col des Etroits, pourraient avoir été occupés militairement durant l'Antiquité, notamment lors des guerres civiles du 3^e siècle⁵³ ou lors des périodes d'invasions du 4^e siècle. Nous n'en avons pour l'instant pas la preuve, mais quelques découvertes pourraient attester qu'un site de refuge s'est développé durant le Bas-Empire à Forel, sur l'arrête septentrionale du Suchet (versant sud du vallon de la Baumine)⁵⁴. Il est par ailleurs possible que la Porte du col de l'Aiguillon, aujourd'hui détruite, ait été percée à l'époque romaine (à la manière de la Pierre-Pertuis de Tavannes) et qu'elle ait pu faire l'objet d'une surveillance militaire à certaines périodes.



Le principal site de hauteur de la région de Sainte-Croix durant l'Antiquité demeure naturellement le Chasseron, dont le sommet a livré des indices de fréquentation de La Tène finale au début du Moyen Age. Au vu des données recueillies durant les campagnes de fouilles de 2004 et de 2005, la terrasse de l'éminence méridionale, où sera édifié le temple, semble avoir été fréquentée depuis la fin du 2^e siècle avant notre ère, vraisemblablement dans le cadre de pratiques rituelles, mais le sanctuaire ne paraît véritablement s'être développé qu'à partir de l'époque augustéenne. La période claudienne, aux alentours de l'an 40, verra la construction du grand *fanum* et celle d'un baraquement couvert de tuiles à 300 m au nord du temple, dans le secteur du «Plan des Centurions». Il est probable que des *hospitalia* aient été construits à l'emplacement de l'actuel hôtel et que d'autres constructions aient existé au sommet

50 Voir notamment Mottaz 1914, p. 168.

51 CIL XIII 5051, Walser 1979, n° 92.

52 Voir Walser 1979, p. 240. Concernant Iulia Festilla, voir notamment Regula Frei-Stolba et Anne Bielman, Musée romain d'Avenches: les inscriptions, textes, traduction et commentaire, Lausanne, 1996, p. 35-39.

53 Le Jura a vraisemblablement servi de «ligne de démarcation» entre l'Empire et l'Empire des Gaules lors de sa sécession (260-273).

54 Ce secteur a également été occupé à des périodes plus anciennes (Hallstatt et La Tène, notamment). Découvertes encore inédites remises au Musée cantonal de Lausanne par P.-A. Capt au début des années 2000.

Fig. 3.12 Autel dédié à Apollon par Iulia Festilla. Temple protestant de Baulmes.
Photo G. Walser.

de l'éminence méridionale (secteur militaire), à la «Pierre de la Paix» et à l'aplomb de l'éperon de la *iactatio*.

Le temple subira de lourdes transformations à la fin du 2^e siècle de notre ère et sera fréquenté au moins jusqu'au début du 5^e siècle. La découverte ancienne d'une monnaie de l'empereur byzantin Héraclius (début du 7^e siècle) et quelques petits fragments de céramiques communes découverts en 2004 permettent de penser que le site a continué à être fréquenté jusqu'au début de l'époque mérovingienne, mais le sanctuaire du Chasseron, contrairement à d'autres, ne donnera pas naissance à un lieu de culte chrétien.

Quelques sites d'époque romaine, enfin, sont également attestés dans les environs du Chasseron en terre neuchâteloise, notamment à Noiraigue et à Couvet, dans le Val-de-Travers⁵⁵. Situé sur la commune de la Côte-aux-Fées, voisine de celle de Bullet, le site de la «Grotte aux Fées» n'a pas livré de mobilier archéologique, mais passait pour un ancien temple païen, dont la description, au 17^e siècle, semble le fruit d'une confusion avec le sanctuaire du Chasseron (voir chap. 9.2.2). (TL, FI, MM, PAC)

3.4 Axes régionaux et voies d'accès au Chasseron

Comme nous l'avons vu précédemment, la région de Sainte-Croix est l'un des rares secteurs qui offre la possibilité de traverser relativement aisément l'Arc jurassien, soit en empruntant (depuis le Plateau suisse) la Côte de Vuiteboeuf, puis le Col des Etroits (1166 m), qui permet de rejoindre Pontarlier par L'Auberson et Les Fourgs, soit par le Col de l'Aiguillon, en dessus de Baulmes, qui permet d'atteindre directement L'Auberson, mais qui est plus élevé (1320 m) et plus difficile (fig. 3.13).

Bien que le passage par la Côte de Vuiteboeuf et Les Etroits ait certainement été connu et emprunté depuis la Préhistoire, son importance semble avoir été toujours secondaire par rapport à celle du grand axe du centre du Jura, le Col de Jougne (1012 m), qui permet de relier Orbe à Pontarlier, en passant par Vallorbe et Les Hôpitaux-Neufs, et même par rapport à des cols pourtant plus hauts, mais plus éloignés de celui de Jougne, comme le col de la Givrine (1226 m), au-dessus de Nyon.

Les principaux cols du centre du Jura

Col de la Givrine (Saint-Cergue VD)	1226 m
Col du Marchairuz (Bièvre VD)	1447 m
Col de Jougne (Doubs, France)	1012 m
Col de l'Aiguillon (Baulmes VD)	1320 m
Col des Etroits (Sainte-Croix VD)	1166 m
Col des Verrières (Verrières NE)	1198 m
La Vue-des-Alpes (Cernier NE)	1283 m

S'il ne fait aucun doute que le Col de Jougne ait été le principal axe transjurassien durant

⁵⁵ Informations gracieusement transmises par S. Wütrich, Archéologie cantonale neuchâteloise.

l'Antiquité⁵⁶, la découverte de monnaies gauloises et romaines à proximité des voies à ornières médiévaux de la Côte de Covatannaz (Vuiteboeuf-Sainte-Croix)⁵⁷ et les indices d'occupation dans le secteur de Sainte-Croix permettent de penser que le passage des Etroits était considéré comme une alternative intéressante par les voyageurs venant d'Yverdon (Eburodunum) ou de la côte neuchâteloise. Il n'est pas impossible que cette voie ait été la plus courte entre Avenches (Aventicum) et Pontarlier (Ariolica), en évitant un détour par le sud, et donc entre la *Caput Civitatis* helvète et celle du peuple séquane (Besançon/Vesontio).

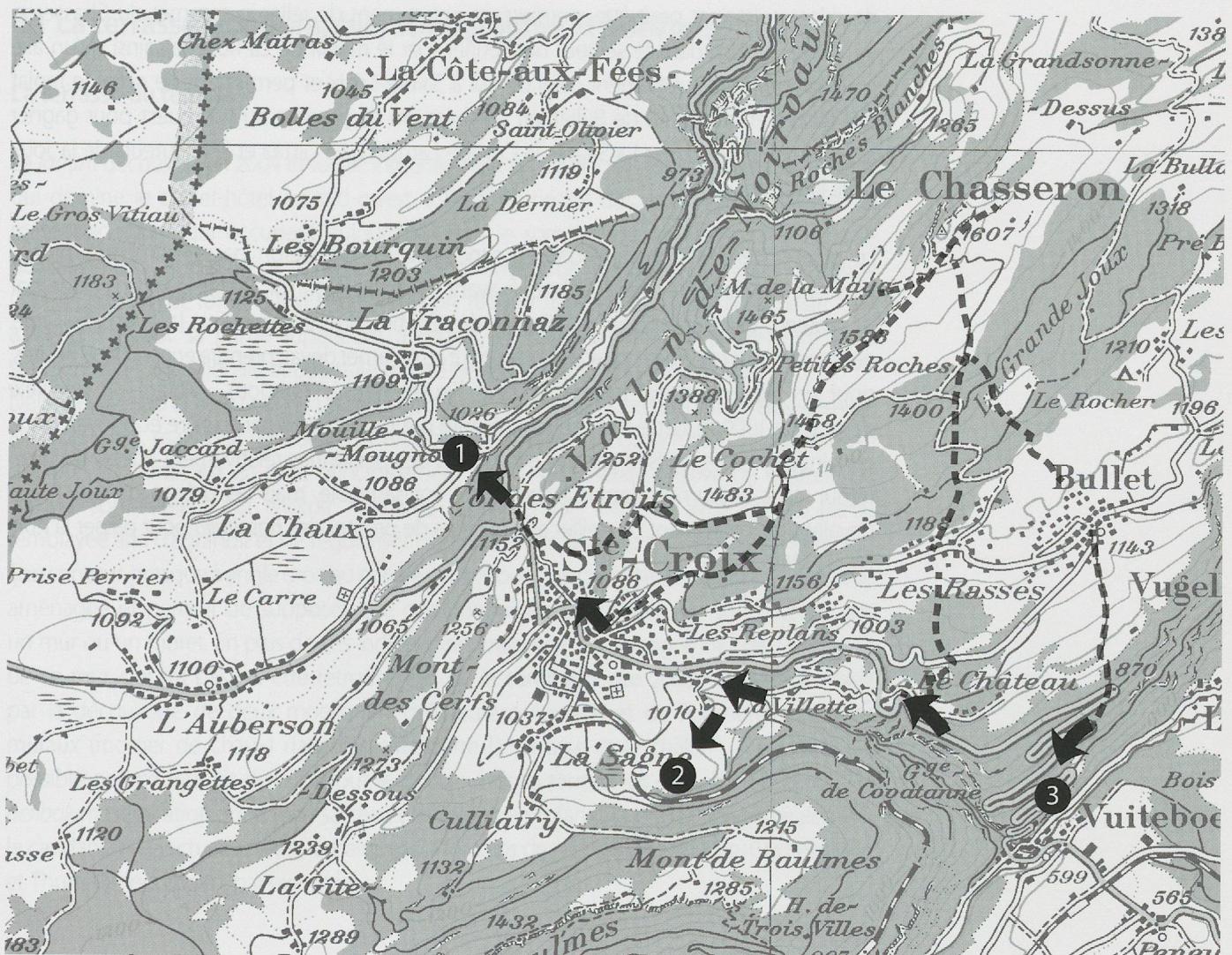


Fig. 3.13 Carte des axes antiques supposés dans la région de Sainte-Croix.
 1 : vers Vesontio ; 2 : vers le col de l'Aiguillon ;
 3 : vers Eburodunum. JB/ASA d'après
 M. Montandon et J. Joseph.
 Extrait de la CN 1183 : 1/25'000.
 Avec l'autorisation de Swisstopo.

⁵⁶ Voir notamment E. Jantet, *Histoire de Jougne*, 1900, p. 5-20 et M. Ernst dir., *Chemins vers la Suisse : les voies romaines*, Berne, 1992, p. 26-33.

⁵⁷ Schneider 2002.

Une voie passant par la Côte de Vuiteboeuf, dont l'existence n'est pas encore démontrée, a probablement été utilisée pour atteindre le Chasseron depuis la plaine et, notamment, depuis la région yverdonnoise (voir fig. 3.13). Du haut de la côte (rive gauche de l'Arnon), deux tracés devaient permettre de gagner aisément le sommet et son sanctuaire. Le premier tire à l'est juste avant l'éminence du Château de Sainte-Croix pour gagner le plateau de Bullet depuis lequel deux cheminements « naturels » peuvent avoir été utilisés, l'un plus direct par les Planets et Le Rocher, et l'autre plus à l'est, par les Cluds et la source de La Joux.

Il devait également être possible de gagner le sommet du Chasseron depuis le plateau de Sainte-Croix et, plus précisément, le secteur de l'actuel centre-ville, par l'arête du Cochet, puis la crête des Petites Roches. Bien que nous n'en ayons pas la preuve, d'autres sentiers de crêtes existaient peut-être, permettant notamment de relier le sommet du Chasseron au Val de Travers, dans le secteur de Fleurier (par le massif de La Robella), ainsi qu'un axe coupant perpendiculairement celui du col à Sainte-Croix et permettant de rallier le replat des Rasses et le plateau de Bullet, au nord-est, ou de prendre au sud-ouest pour gagner la région de Joune par La Sagne, la Combe Lambert, La Gittaz et les hauteurs de la Joux de la Limasse.

Le pèlerin helvète qui se rendait au sanctuaire du Chasseron passait ainsi très probablement par la Côte de Vuiteboeuf avant de bifurquer sur Bullet ou de passer par le plateau de Sainte-Croix et l'arête du Cochet. En empruntant la première voie, nettement plus courte, ce trajet de Vuiteboeuf au sommet devait prendre environ trois heures, pour un bon marcheur (moins de cinq heures depuis Yverdon). Malgré un dénivelé de plus de 1000 m, cette marche ne présente pas de difficulté particulière et pouvait donc certainement être réalisée par des enfants ou des personnes relativement âgées. Un aller-retour dans la journée depuis Yverdon est envisageable, mais les prêtres du sanctuaire devaient probablement conseiller aux pèlerins de profiter des *hospitalia* pour passer la nuit. (TL, JJ, MM)